



DÉCLARATION LIMINAIRE **CT DU 10 JUIN 2021**

Alors que le gel de la valeur du point d'indice poursuivi presque sans interruption depuis plus de 10 ans entraîne des pertes de pouvoir d'achat considérables, le rendez-vous salarial n'est toujours pas fixé au niveau Ministériel.

D'abord envisagé au début du printemps par la ministre, celui-ci pourrait n'intervenir que début juillet ! Un tel calendrier augure mal de la possibilité de négocier réellement. De surcroît, dans les thèmes qui seraient abordés, le pouvoir exécutif est totalement muet sur le chapitre des augmentations générales. Ce silence obstiné, en dépit des demandes réitérées de l'ensemble des organisations syndicales, est bien le signe que le gouvernement n'a aucune intention de procéder à des revalorisations du point d'indice, y compris pour 2022. Cette situation est inacceptable ! Mais elle est le reflet de la politique menée depuis trop longtemps, qui laisse les agents des Finances Publiques de côté, les représentants des personnels qui sont méprisés et ne sont jamais écoutés. Nous nous réunissons en Comité Technique aujourd'hui mais rien de ce que nous dirons ne pèsera sur les décisions que vous prendrez... Notre avis nous le donnons mais il ne compte jamais. Vous ne vous réunissez que pour une seule raison... pouvoir dire que les instances se sont réunies et que le dialogue social a été respecté... bla bla bla...

La reconnaissance des agent·es et des agents de la Fonction publique et des Finances Publiques en particulier, de leurs qualifications et de leur engagement, passe nécessairement par le dégel du point d'indice et des mesures générales indiciaires notamment l'attribution d'un nombre de points d'indice identique à tous·tes ainsi que la revalorisation des filières féminisées.

Quelles que soient les appréciations que l'on puisse porter sur des mesures ciblées et catégorielles, elles ne sauraient être suffisantes et elles n'endigueront pas la dégradation continue du pouvoir d'achat des personnels ni le décalage croissant entre les exigences de qualifications et la rémunération ». De surcroît, elles génèrent des iniquités et, souvent, mettent à mal la grille indiciaire.

Bien sur vous allez nous dire que vous n'êtes pas concernées Madame la Directrice et pourtant si, il vous appartient de transmettre ce message car visiblement depuis 10 ans l'écoute des Organisations Syndicales et des représentants des personnels n'est pas le fort des dirigeants qui se sont succédé...

Nos dirigeants, dont vous faites partie, ont poursuivi reformes après reformes, restructurations après restructurations sans prendre en compte les avis des agents et les oppositions de la majorité des représentants, mais toujours en nous disant on vous écoute... Depuis de nombreuses années les agents sont en souffrance au travail comme le montrent un grand nombre d'indicateurs, ils ne se sentent plus reconnu pour leur travail, mais vous prendrez quand même la peine de faire semblant de nous écouter...

La CGT Finances Publiques vous a déjà fait valoir sa conception du dialogue social, il ne correspond en rien à ce qui est prévu à ce CTL, à savoir une simple chambre d'enregistrement sans aucune prise en compte concrète des avis, propositions et votes « contre » des organisations syndicales.

Or, ce CTL, à l'image de nombreuses instances à la DGFîP depuis de nombreuses années, ne propose que de concerter et donner un avis sur des mesures de recul des services publics et donc de la république, ou encore sur des mesures de régression des droits et garanties des agents.

La CGT Finances Publiques est un syndicat représentatif de la DGFîP, et les agents, qui lui donnent mandat, rejettent massivement toutes les contre-réformes de ces dernières années, et en tout premier lieu le NRP et la loi de transformation de la fonction publique.

La CGT Finances Publiques est un syndicat, pas un « partenaire ». Son rôle, et celui de ses représentants, est bien d'assurer la défense collective et individuelle des intérêts des agents des finances publiques, mais aussi de se faire entendre pour porter la voix des personnels qui lui donnent mandat pour cela. Mais au-delà de ce rôle premier, la CGT Finances Publiques porte des valeurs et un projet de société dans lequel les services publics sont indispensables, ils sont la richesse de celles et ceux qui n'en ont pas, ils assurent la présence de la République partout sur le territoire, ils réduisent les inégalités, ils ont vocation à rendre notre société plus juste et équitable.

Les représentants de la CGT Finances Publiques 87 tiennent à vous rappeler que nous nous retrouvons dans les instances de dialogue social pour que vous nous entendiez, pour que vous entendiez les personnels qui ont choisi de nous apporter leur soutiens et dont nous portons la voix... Sachez enfin que nous ne validerons jamais vos projets de destruction des services publics et que vous ne pourrez jamais vous prévaloir d'avoir notre accord pour massacrer notre administration.